

Au château de Dampierre : il est venu le temps des gros travaux

Le nouveau propriétaire du château de Dampierre-en-Yvelines avait prévu : il voulait vite ouvrir le site au public. Mais certains aménagements prennent plus de temps.

« Quand mes invités arrivent d'un seul coup de parler et ont les yeux rivés sur la fenêtre, je sais ce qu'il se passe. Un cerf doit se promener sur la digue », raconte avec plaisir Roland Dourdin. Cet habitant de Saint-Forgot vit depuis 38 ans dans un ancien moulin, installé juste derrière le mur qui longe le domaine du château de Dampierre. En presque 40 ans, il ne s'est jamais lassé de ces visions d'animaux sauvages, se promenant à quelques mètres de la Pas même au printemps 2016, lorsque, pour la première fois, il a été victime des terribles inondations.



Les travaux sur la digue ont été arrêtés en attendant la validation du permis d'aménagement.

Des riverains inquiets

Un souvenir qui le hante encore parfois. Et qui lui rappelle à quel point, il est important de préserver la digue protégée du bassin de retenue de Saint-Forgot.

C'est pour cette raison, explique-t-il, qu'il s'est ému de voir des engins débarquer à cet endroit.

« Cette digue est fragile. Comment peut-on y faire de tels travaux ? Et autoriser le passage des calèches. Sans compter que les glissières d'autoroute vont défigurer ce paysage », se demande-t-il.

« Ces travaux doivent permettre de sécuriser ce bassin qui bien que sur un domaine privé, est géré par le syndicat », répond Séverine Colomb, directrice générale adjointe du Syndicat intercommunal pour

l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (Siahy). « Ce barrage a été construit en 1968. L'ancien propriétaire du château avait accepté que le syndicat puisse utiliser ce bassin mais n'avait pas souhaité ouvrir cet endroit au public et nous nous devons, en tant que responsable, de sécuriser le site. Il y a tout de même 3 m de hauteur entre la digue et l'étang. En cas d'accident, c'est le syndicat que l'on accuserait. La digue a été construite pour supporter des engins lourds, il n'y a pas de risque pour la stabilité de l'édifice », ajoute-t-elle.

C'est ainsi que le Siahy souhaitait installer des rambarques en bois de 70 cm de hauteur sur la digue, pour éviter les chutes. « Oui, ce sont des structures en métal, mais elles seront recouvertes de bois pour s'intégrer au paysage », précise Jérôme Rotanski, chef du service milieu naturel.

Selon Valérie Palmier, maire de Dampierre-en-Yvelines, l'installation des calèches n'empêchera pas le chemin de la digue. « Reste que le Siahy a commencé les travaux sans autorisation, indispensable lorsqu'on travaille sur un site classé. Un permis d'aménagement porté par le propriétaire a été demandé.

Dans le village même, une autre zone de travaux pose problème : celle du parking. Le chantier de stabilisation a été arrêté net, suite à la plainte d'un riverain

voile le jour, en intégrant bien sûr les préoccupations de mes administrés », lance-t-elle. « Et de poursuivre. » au jour d'hui, il y a cinq commerces vides ou à vendre dans le village. C'est ça qui me préoccupe ».

Fin mars, à l'occasion du premier week-end d'ouverture du château, une pétition intitulée « pour le château de Dampierre-en-Yvelines. Tous solidaires avec le château : Le parking est essentiel pour l'ouverture du parc. Le document a circulé dans les commerces. Elle a recueilli 494 signatures, très majoritairement de Dampierrois », précise le maire qui a reçu cette pétition et l'a transmise au sous-préfet.

« Cette mobilisation spontanée des habitants me conforte dans l'idée que les administrés ont parfaitement compris l'enjeu, aussi bien pour la restauration et la mise en valeur de ce magnifique patrimoine que pour la revitalisation de nos communes. Mon rôle de maire est donc, dans l'intérêt général du village, de trouver des solutions équilibrées pour le confort de tous », ajoute Valérie Palmier.

« Les autorisations de travaux sont entre les mains de l'État, sous l'égide du sous-préfet, pour être sûr que les choses se fassent dans le bon ordre », rassure calmement Valérie Palmier, maire de Dampierre.

Déjà 12 embauchés

« Le château était en ruine. Aujourd'hui, il y a un investisseur français qui a envie de le restaurer entièrement. Il a déjà créé 12 emplois et 30 à 40 pourraient l'être aussi d'ici trois ans. M. Mulliez est déjà le premier employeur de la commune. Plusieurs chômeurs sont en cours d'embauche. Sans compter que lors du premier week-end d'ouverture, les commerces ont fait le plein. Je me battrais tous que ce projet inespéré

des Dampierrois au projet

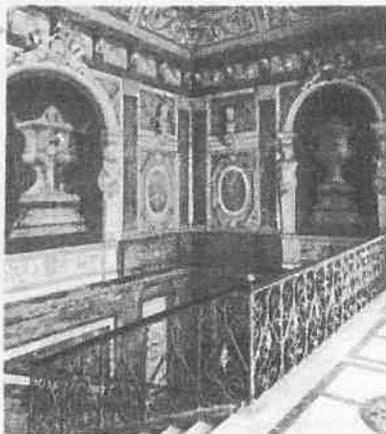
Un comité de pilotage rassemble des services de l'État, des membres du château, du Département, de la mairie, des quier-

dames et des pompiers pourront se mettre en place, selon le souhait du sous-préfet. Il devra permettre de faire avancer les discussions et le chantier.

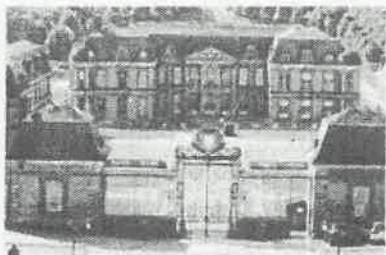
« Des sites historiques et naturels de la qualité du Domaine de Dampierre, exception faite des grands domaines nationaux, se comptent sur les doigts d'une seule main en France. Il est aussi très rare qu'un domaine d'un tel intérêt patrimonial, artistique, et naturel, et détenu par des mains privées, soit entièrement ouvert au public et dévolu au bien public », défend Christophe Botteaux, architecte en chef des Monuments historiques, en charge de la restauration générale du château et du domaine de Dampierre.

Le propriétaire Franky Mulliez veut également apaiser la situation. « Je m'engage à ce que le projet que je porte pour le Domaine de Dampierre soit entièrement accessible au public, avec un maître mot : respect du site, respect et valorisation de l'œuvre de tous ceux qui, au cours des siècles, ont contribué à sa magnificence. Je compte aussi sur l'appui de tous les Dampierrois pour m'accompagner dans cette démarche, qui doit leur être profitable, ne pas nuire à leur qualité de vie, et même l'améliorer. Je réfléchis actuellement à la manière de les associer à mon projet ».

UN CHANTIER QUI LAISSE APPARAÎTRE DES TRÉSORS



Le grand escalier d'honneur du château présente des similitudes avec celui de la Reine au château de Versailles.



Des experts ferronniers, dont ceux de la Fondation de Coubertin, sont venus inspecter la grande grille exécutée sous Louis XV par Loriot.

« Le grand escalier de Jules Hardouin-Mansart authentifié. Des analyses scientifiques réalisées par les spécialistes des Monuments historiques viennent de rendre leur verdict : le grand escalier d'honneur du château,

qui présente des similitudes avec celui de la Reine au château de Versailles, est bien l'œuvre de Jules Hardouin-Mansart. Des analyses scintigraphiques, confirme Christophe Botteaux, permettent en effet d'en redécouvrir et authentifier

tous les éléments décoratifs. On a retrouvé aussi toutes les teintes originales des faux marbres ornant cet escalier, et plus encore, pu diagnostiquer les différentes vagues de restaurations successives dont ils ont pu faire l'objet à différentes époques. »

Autre découverte, le mur du vestibule, à l'emplacement de l'ancienne chapelle, provenant des réserves particulières du roi Louis XIV. Le duc de Luynes avait obtenu une autorisation spéciale du Roi pour y puiser.

« Des jets d'eau plus puissants et plus hauts qu'au château de Versailles. D'autres études en cours indiquent déjà que les anciens bassins exécutés par André Le Nôtre, aujourd'hui comblés, existent toujours sous terre. Ils vont revoir le jour, dans leur splendeur originale, avec des

jets d'eau puissants, grâce à la situation particulière du château, rattaché au creux d'un vallon ou se déversant avec une grande pression naturelle les eaux de l'Yvette. Pas besoin de grande machine de Marly : les jets d'eau d'eau de Dampierre montent plus haut qu'à Versailles !

« Les maîtres ferronniers et la grille d'honneur.

Des experts ferronniers, dont ceux de la Fondation de Coubertin, toute proche de Dampierre, sont venus inspecter la grande grille exécutée sous Louis XV par Loriot, artiste préféré de la marquise de Pompadour.

« Je souhaite, lorsque c'est possible, et avec bonheur, faire appel aux artisans les plus qualifiés, et locaux, dans toute la mesure du possible, à chaque fois que les services de l'État me le conseilleront », indique le propriétaire.